

« Label BBC »

Note d'information fournie à titre d'exemple, présentant les différentes étapes pour l'obtention du Label BBC
Le Label BBC est une proposition faite au Client – en aucun cas, il n'est engagé à y souscrire.

1 – Mission de conception incluant le permis de construire

Mission de conception incluant le permis de construire réalisé par le concepteur (bureau d'études).

ECOP Habitat vous propose cette mission complète de conception.

Les honoraires et les conditions générales d'ECOP Habitat sont fixés dans le contrat de conception (ils incluent la mission de permis de construire et l'étude pré-BBC).

2 – Mission d'Etude Thermique RT réalisé par un bureau d'étude thermique certifié.

NRGYS ou ATM vous proposent cette mission complète d'étude thermique incluant :

Etude Thermique RT avec détail des déperditions,

Optimisation BBC : 2 à 3 solutions alternatives pour atteindre la performance BBC,

Assistance Administrative pour Dépôt de Label BBC.

3 – Engagement auprès d'un Certificateur EFFINERGIE qui décerne le label BBC

PROMOTELEC est l'un des certificateurs d'EFFINERGIE qui décerne le label BBC.

4 – Accompagnement du maître d'oeuvre par un bureau d'études certifié pour le test d'étanchéité à l'air

IMHEOL ou ATM, contrôleur technique du bâtiment réalisent ce type de mission d'accompagnement.

5 – Suivi du chantier par un maître d'oeuvre

Le Client doit signer le contrat de maîtrise d'oeuvre comprenant la mission complémentaire suivante :

« mission de suivi de chantier et coordination des entreprises intervenantes dans le cadre de l'obtention du label BBC ». Cette mission doit être écrite lisiblement dans le contrat de maîtrise d'oeuvre et précisée sur le premier compte rendu de chantier du maître d'oeuvre, ce dernier s'étant engagé par écrit à suivre et à coordonner les entreprises dans le cadre de l'obtention du label BBC.

Le coût des honoraires du maître d'oeuvre varie de 6 à 8% TTC du montant des travaux complets.

6 - Test d'étanchéité à l'air

Faire réaliser le test d'étanchéité à l'air qui sera réclamé par le Certificateur.

IMHEOL ou ATM, contrôleurs techniques du bâtiment réalisent ce type de mission.

7 – Obtention du label

Suivre les étapes de 1 à 6 et toutes les recommandations, préconisations des différents intervenants avec présentation au Certificateur pour l'obtention du Label. L'obtention du label inclut un DPE (Diagnostic Performance Energétique).

Le Label BBC est une proposition faite au Client – en aucun cas, il n'est engagé à y souscrire.

Le Client qui souhaite opter pour une labellisation de sa maison en BBC (Bâtiment Basse Consommation) s'engage à souscrire à la totalité des étapes présentées et listées ci-dessus ainsi qu'à la totalité des éléments préconisés par les différents intervenants.

Le Client est informé que s'il ne retient pas une seule de ces étapes listées ci-dessus ou un seul des éléments préconisés par les différents bureaux d'études, il ne pourra en aucun cas prétendre à l'obtention du label BBC, ni aux diverses aides financières et/ou aux crédits d'impôts accordés.